



Soisy Infos



Cultivons l'harmonie !

Chaque début d'année, depuis près de 10 ans maintenant, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques nous communique les chiffres de la population soiséenne.

Si on ne recherche pas une précision absolue, nous pouvons retenir qu'en 2012, Soisy compte 17 500 habitantes et habitants.

Ce nombre de Soiséens est, vous le savez, la conséquence de ce qu'autorise la valorisation harmonieuse de Soisy-sous-Montmorency que nous avons ensemble définie.

Il s'inscrit dans le droit fil de l'objectif principal de votre Municipalité : conserver à Soisy sa dimension humaine, son âme de village.

Cette priorité de votre équipe municipale est partagée par la très grande majorité d'entre vous (plus de 96% selon la récente consultation téléphonique).

De même source, ressort une préoccupation fortement exprimée : les difficultés de circulation et leur cortège de nuisances.

Ainsi, nul ne peut nier l'intérêt de la concertation à venir concernant la réalisation de l'Avenue du Parisis et de son Transport Collectif en Site Propre.

La démarche du Conseil général s'applique à définir un projet global. Elle prend en compte des contraintes fortes, à examiner au cas par cas dans le respect des sites traversés et des voies de communication existantes.

Votre ville est particulièrement engagée dans la réflexion.

Naturellement, vous serez, étape par étape, non seulement informés, mais aussi consultés.

Bien traitée, l'Avenue du Parisis peut être un atout supplémentaire pour notre commune et ses habitants.

A l'inverse, une réalisation brutale dégraderait irrémédiablement notre territoire, notre qualité de vie.

Votre Municipalité a pris la mesure de ces défis ; vous pouvez compter sur elle, comme sur moi.

Ensemble, avec vous, nous serons efficaces pour contribuer à améliorer encore votre environnement.

Bien à Vous.

Luc STREHAIANO
Votre Maire,

Vice-président délégué du Conseil général du Val d'Oise

Sommaire

- **Culture** : Festival Image par Image p.2
- **Transport** : Avenue du Parisis, concertation publique p.3
- **Environnement** : Nuisances aériennes : participez au projet COSMA p.4

EVENEMENT

Recensement, nous comptons sur vous !

Depuis janvier 2004, le dénombrement traditionnel organisé tous les huit ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.



Actuellement, 8% des Soiséennes et des Soiséens sont recensés. Les opérations annuelles de recensement permettent ainsi de dresser un panorama de notre population. Les premiers chiffres de la population légale récemment communiqués font état au 1^{er} janvier 2012 de 17458 Soiséens !

Ainsi, chaque année, 8 % de la population de Soisy-sous-Montmorency sont recensés entre janvier et février. Ce mode de recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques (INSEE). Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de places en crèche, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.). Les chiffres de la population légale au 1^{er} janvier 2012, récemment communiqués, font état de 17458 Soiséens ! Les opérations de recensement permettent à la fois de dénombrer la population et de connaître les caractéristiques de cette population ainsi que ses conditions de vie (logement, travail, etc.). Les 8% de Soiséens concernés cette année, reçoivent depuis le 19 janvier la visite d'un agent recenseur accrédité, il est muni d'une carte officielle. Les questionnaires qui vous sont fournis sont à compléter et à remettre à l'agent avant le 25 février prochain. Au terme de la loi du 7 janvier 1951 modifiée, participer au recensement est également une obligation !

A la fin du premier trimestre 2012, l'INSEE publiera sur son site Internet des données détaillées selon différents thèmes (population, conditions de vie, logements...). www.insee.fr.
Pour tout renseignement : Service municipal du recensement au 01 34 05 20 51 ou au 01 34 05 20 93. ■

Festival "Image par Image" : Soisy au cœur du film d'animation...

image par image
val d'oise
le département
Ecrans VO

Le 19 janvier 2001,
le Conseil général
du Val d'Oise votait un plan
de développement de l'image
et du cinéma, s'adressant
prioritairement au jeune
public. Du 10 février au 3 mars,
découvrez la 12^e édition du
Festival Image par Image.



Création : Sophie Roze

Edité depuis 2001 par Ecrans VO et la mission Images & Cinéma en partenariat avec une trentaine de salles et de villes, "Image par Image", le festival du cinéma d'animation du Val d'Oise, a vite acquis une renommée nationale. Il accueille chaque année près de douze mille spectateurs.

Cet événement, associé aux cinémas valdoisiens, vous invite à fêter la diversité du cinéma d'animation. Il est en ce sens révélateur de la formidable richesse de toutes les formes d'expressions cinématographiques que recèle le Val d'Oise.

Pour sa 12^e édition, le festival "Image par Image" vous propose un tour d'horizon du cinéma d'animation, avec une découverte ludique des films d'animation sous toutes ses formes,

Entrée libre. Nombre de places limité.

Renseignements et réservations : Service de la Culture au 01 34 05 20 45

Festival Image par Image - Ecrans VO - Tél. : 01 34 25 37 14

imageparimage@valdoise.fr ■

dessin animé, volume, marionnettes, 2D et 3D, papier découpé, dessin sur pellicules... des rencontres avec les auteurs... des expositions et des ateliers...

Le 15 février prochain, Soisy accueillera les jeunes de 3 à 10 ans lors des "ciné-goûters".

Au programme : découverte de courts métrages avec "le Gruffalo", distribué par les Films du Préau... et avec "Même pas peur", créé spécialement pour le jeune public, plein de monstres, d'animaux et d'univers étranges.

Ce programme, pour rire et pour réfléchir, sera accompagné par les réalisateurs pour des rencontres et masterclasses...

Au programme du 15 février :

A 14H30, À LA SALLE DES FÊTES

Ciné-Goûter pour les 3/6 ans

"Le Gruffalo"

Une petite souris se promène dans un bois très sombre. Elle rencontre un renard, un hibou et un serpent qui la trouvent bien appétissante et l'invitent chacun leur tour à déjeuner dans leur demeure. Mais la petite souris, très maligne, prétexte un rendez-vous avec un Gruffalo...



A 16H, À LA SALLE DES FÊTES

Ciné-Goûter pour les 7/10 ans

"Même pas peur"

• **Bisclavret** : Une Dame, épouse d'un Baron, s'aperçoit que son mari s'absente souvent et le questionne : il lui avoue qu'il se dénude et devient Bisclavret...

• Citrouille et vieilles dentelles :

Un photographe de pub vient chercher dans une maison de retraite "une bonne tête de papy" pour une affiche...

• Cul de bouteille :

La nouvelle, terrible, est tombée : profondément myope, Arnaud doit porter des lunettes. Et pas n'importe quelles lunettes : une monture grossière qui lui décolle les oreilles et lui pince le nez, des verres si épais...

• **La leçon de natation** : Jonas, cinq ans, s'apprête à suivre son premier cours de natation. Alors qu'il tente de fuir cet endroit qui l'effraie, il tombe dans le grand bain...

• La Saint-Festin :

Hourrah !

Demain c'est le 40 novembre !

C'est la Saint-Festin, la grande fête des ogres, alors si vous n'avez pas encore attrapé d'enfant dépêchez-vous et bonne chasse !



Avenue du Parisis : concertation publique

Inscrite depuis plusieurs décennies dans les différents Schémas Directeurs d'Île-de-France, l'Avenue du Parisis, projet de voirie urbaine sur 11 km à vocation multimodale en substitution au projet autoroutier de l'Etat, va entrer dans sa phase de concertation. Pour découvrir le projet du Conseil général, rendez-vous à Soisy le 6 mars prochain, à 20h30 à la salle des fêtes.



Cet axe routier auparavant appelé "Boulevard Intercommunal du Parisis" est un projet de liaison ancien trouvant son origine dans les années 1930. Il permettait de relier par une infrastructure de type voie rapide l'autoroute A15 et l'autoroute A1. Le BIP constituait alors une voie de contournement du nord de l'agglomération parisienne positionnée entre le boulevard périphérique et la Francilienne.

En décembre 2005, le projet du BIP, initialement sous maîtrise d'ouvrage d'Etat a été transféré au Département dans le cadre de l'Acte II de la

Décentralisation. Il concernait alors les sections réalisées (BIP Ouest et BIP Est) et celle restée en phase d'étude allant de la RD109 à Soisy jusqu'à la RD370 à Gonesse (BIP centre).

Aujourd'hui, le Conseil général, qui avait validé les objectifs et le programme de réalisation de cette nouvelle infrastructure entre la gare du Champ de Courses à Soisy-sous-Montmorency et l'entrée de ville de Gonesse, et sous l'impulsion de votre Maire, Luc Strehaiano, Vice-président délégué du Conseil général, engage une large concertation publique auprès des riverains, préalablement à la procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Ainsi, mardi 6 mars, à 20h30, à la salle des fêtes, vous pourrez vous informer et vous exprimer sur ce projet, respectueux des riverains, de l'environnement, et des modes de déplacement doux : une avenue à taille humaine qui reliera les zones urbaines entre l'A15 et l'A1 tout en minimisant les effets négatifs sur les territoires traversés et en favorisant la desserte locale. ■

INFORMATION

"Soisy fait son show" Vous avez un talent ?

Le Conseil Municipal de Jeunes 2010/2012, en partenariat avec la Ville, lance un nouvel événement soiséen : Le "Soisy fait son show".

L'objectif est d'offrir la possibilité aux Soiséens de se produire sur la scène de la salle des fêtes, pour présenter un talent dans une discipline artistique (danse, chant, arts du cirque, humour, etc). Cette scène est ouverte à toutes les générations et ce sans limite d'âge. Alors, vous avez un talent ? Vous êtes danseur, chanteur, acrobate, jongleur, ventriloque, imitateur... n'hésitez plus, inscrivez-vous pour participer à "Soisy fait son show" !

Vous pouvez déposer votre candidature jusqu'au 28 mars prochain. Le dossier d'inscription est à retirer au service Animation Jeunesse ou à télécharger sur www.soisy-sous-montmorency.fr, rubrique "Actualités jeunesse".

Pour découvrir ces nouveaux talents, prenez date et rendez-vous le samedi 12 mai 2012, à 19h, à la salle des fêtes ! Renseignements : 01 34 05 20 79. ■



En bref...

➔ Du nouveau chez nos artisans

Soisy accueille la nouvelle entreprise générale de bâtiment De Castro.

Maçonnerie, couverture, peinture, ravalement, revêtement de sols et murs, carrelages...

Luis De Castro - 2 allée des Muriers à Soisy

Tél. : 01 39 64 97 63 - 06 82 91 76 33.

➔ Info CNAV

C'est nouveau : le relevé de situation individuelle recensant vos droits retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance retraite. Ce document récapitule toute la carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisé. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire.

www.lassuranceretraite.fr

Ce nouveau service vient compléter l'offre de services en ligne de l'Assurance retraite, et notamment son application smartphone disponible sur AppStore et Android Market, baptisée "Retraite Sécu", ainsi que sa page Facebook.

www.facebook.com/lassuranceretraite.

➔ Info GRDF

Dans le cadre des actions entreprises pour réduire les dommages aux ouvrages, GRDF lance une campagne de sensibilisation "Prudence dans les jardins"... Vous avez un projet, vous voulez installer le tout à l'égout, planter un arbre, refaire une clôture, creuser une tranchée, créer une descente de garage ? Soyez vigilants ! Vous devez au préalable faire une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (renseignez-vous auprès du service Urbanisme en Mairie) et repérer où passe votre canalisation de gaz... Si malgré toutes ces précautions, une canalisation de gaz est arrachée pendant vos travaux, contactez le 18. Urgence sécurité gaz : n° vert - 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).



Nuisances aériennes : participez au projet COSMA

Dans le cadre des actions menées de longue date contre les nuisances aériennes, Luc Strehaiano, Maire, Vice-président délégué du Conseil général, a tout naturellement apporté son soutien au projet européen COSMA mené par l'Université de Cergy-Pontoise. Appel à candidature !

Initié en 2009, le projet européen COSMA (Community Oriented Solutions to Minimise aircraft noise Annoyance) passe au crible l'impact du trafic aérien ! Il vise à améliorer la compréhension des effets des bruits des avions et réduire l'impact du trafic aérien sur les communautés environnantes des aéroports. L'université de Cergy-Pontoise, déjà impliquée dans un précédent projet européen, a choisi de contribuer à cette recherche via une série d'études en laboratoire. Des tests préliminaires ont été réalisés afin d'identifier des améliorations ou changements nécessaires au bon déroulement de l'expérience. Aujourd'hui, il est nécessaire de rassembler un panel représentatif de 120 personnes résidant autour de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle dans certaines communes du Val d'Oise comme Soisy-sous-Montmorency, dont les habitants subissent au quotidien, les nuisances de l'aéroport. Avec pour impératif de regrouper des volontaires vivant dans notre commune depuis plus d'un an, n'ayant pas de problèmes d'audition et n'étant pas daltonien ; Les sujets devront, dans un environnement contrôlé, effectuer diverses activités et répondre à des questions simples. *"Il est nécessaire que les participants puissent consacrer environ 3 heures à la réalisation des tests, sans aucun risque pour l'audition bien sûr ! Une gratification de 80 € en chèque-cadeau est prévue pour chaque volontaire"* souligne Jonathan Terroir, post-doctorant du Laboratoire de géographie Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnements (MRTE) de l'Université de Cergy-Pontoise. Les tests se déroulent actuellement sur le site de l'université et jusqu'au mois de mars. ■

Si vous êtes intéressés pour participer aux tests acoustiques, n'hésitez pas à contacter Jonathan Terroir : jterroir@u-cergy.fr - Tél. : 01 34 25 68 63 - <http://www.fp7-cosma.eu/>

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil général du Val d'Oise, vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h - Tél. : 01 34 05 20 16

Est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h - Tél. : 01 34 05 21 90

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séance publique en mairie, le 9 février 2012 à 21h

Consultations juridiques : Maître Roberto vous reçoit sur rendez-vous, en mairie. Renseignements : 01 34 05 20 00

Conciliateur de justice : Monsieur Challier vous reçoit sur rendez-vous, en mairie, les 14 et 28 février, 13 et 27 mars. Renseignements : 01 34 05 20 25

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel de Ville : 01 34 05 20 00 - mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45.

L'agenda

➤ CONFÉRENCE

La Société d'Histoire de Montmorency et de sa région vous propose une conférence sur le thème "160 ans d'activités économiques à Enghien-les-Bains", animée par Gérard Ducœur, Président de la Société historique et archéologique d'Argenteuil et du Parisis.

Samedi 11 février à 14h30, à l'Orangerie.

Entrée libre.

Renseignements :

M. Texier au 06 21 33 24 61

➤ AU PLAISIR DE LIRE

L'association Loisirs et Culture vous propose un moment d'échange avec l'écrivain Mathilde des Champs et son ouvrage "Chant de rire".

Lundi 13 février à 14h30,

à Loisirs et Culture. Entrée libre.

Renseignements au 01 39 89 37 92.

www.loisirs-et-culture.com

➤ EXPOSITION JOUMANA FAYED

Joumana Fayed, artiste peintre autodidacte, vous propose à travers l'éclectisme de ses créations, un voyage émotionnel de la figuration vers l'abstraction. Entrée libre.

Du 14 au 20 février de 10h à 12h et de 15h à 21h, à l'Orangerie.

Renseignements :

Service de la Culture au 01 34 05 20 45

➤ CONTE DE L'ORANGERIE

Coline Promeyrat racontera aux jeunes soisiens : "Sur la route vermeille", conte merveilleux russe à partir de 7 ans, mardi 21 février à 14h30, à l'Orangerie. Et "Isba et Baba Yaga sur un air de balalaïka" un conte de ruses russes à partir de 4 ans, mardi 21 février à 15h30, à l'Orangerie. Réservation obligatoire à la Bibliothèque Municipale : 01 34 05 21 45